

ANNEXE 1 DES STATUTS DU 18.04.2019

Liste des produits ou groupe de produits relevant du champ de compétence de France

BOIS FORET

(deux pages)

Classification des Produits Française (CPF) Rév. 2.1 Édition 2015

Les informations contenues dans la présente annexe sont données à titre purement indicatif et ne sauraient être considérées comme une liste exhaustive des produits assujettis à la Contribution Interprofessionnelle Obligatoire, la Classification des Produits Française (CPF) Rév. 2.1 Édition 2015 pouvant faire l'objet de révisions ultérieures.

| <u>Code produit</u> | <u>Intitulé du produit ou du service</u> |
|----------------------------|---|
| 02.10 | ARBRES FORESTIERS ET SERVICES DES PEPINIÈRES |
| 02.10.11 | Plants d'arbres forestiers |
| 02.10.12 | Semences d'arbres forestiers |
| 02.10.20 | Services des pépinières forestières |
| 02.10.30 | Arbres forestiers |
| | |
| 02.20 | BOIS BRUT |
| 02.20.11 | Grumes de conifères |
| 02.20.12 | Grumes de feuillus, à l'exclusion des bois tropicaux |
| 02.20.13 | Grumes de bois tropicaux |
| 02.20.14 | Bois de chauffage, de conifères |
| 02.20.15 | Bois de chauffage, autres que de conifères |
| | |
| 02.40 | SERVICES DE SOUTIEN A L'EXPLOITATION FORESTIERE |
| 02.40.10 | Services de soutien à l'exploitation forestière |
| | |
| 16.10 | BOIS, SCIÉS ET RABOTES, pour les produits et services suivants : |
| 16.10.11 | Bois de conifères, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur supérieure à 6 mm |
| 16.10.12 | Bois autres que de conifères, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur supérieure à 6 mm |
| 16.10.13 | Traverses en bois pour voies ferrées ou similaires, non traitées |
| 16.10.21 | Bois, profilés sur au moins une face ou une rive (y compris lames et frises à parquet, non assemblées, et moulures et baguettes), de conifères |
| 16.10.22 | Bois, profilés sur au moins une face ou une rive (y compris lames et frises à parquet, non assemblées, et moulures et baguettes), en bambou |
| 16.10.23 | Bois, profilés sur au moins une face ou une rive (y compris lames et frises à parquet, non assemblées, et moulures et baguettes), d'autres bois |
| 16.10.25 | Plaquettes et particules de bois |
| 16.10.31 | Bois bruts, peints, teints ou traités à la créosote ou avec d'autres produits de conservation |
| 16.10.32 | Traverses de chemins de fer en bois, imprégnées |
| 16.10.39 | Autres bois bruts, y compris poteaux et piquets fendus |
| 16.10.91 | Séchage, imprégnation ou traitement chimique du bois |
| 16.10.99 | Opérations sous-traitées, intervenant dans la fabrication de bois, sciés et rabotés |

- 16.21 PANNEAUX ET PLACAGES A BASE DE BOIS, pour les produits suivants :**
- 16.21.21 Bois densifiés, en blocs, planches, lames ou profilés
- 16.21.22 Feuilles de placage, feuilles pour contreplaqués et pour autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur inférieure ou égale à 6 mm, de conifères
- 16.21.23 Feuilles de placage, feuilles pour contreplaqués et pour autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur inférieure ou égale à 6 mm, de bois tropicaux
- 16.21.24 Feuilles de placage, feuilles pour contreplaqués et pour autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur inférieure ou égale à 6 mm, d'autres bois
- 16.22 PARQUETS ASSEMBLES**
- 16.22.10 Parquets assemblés en panneaux
- 16.22.99 Opérations sous-traitées intervenant dans la fabrication de parquets assemblés
- 16.24 EMBALLAGES EN BOIS, pour les produits suivants :**
- 16.24.11 Palettes, caisses-palettes, réhausses de palettes et autres plates-formes de manutention, en bois
- 16.24.12 Tonneaux et articles de tonnellerie en bois, **uniquement pour les merrains**
- 16.24.13 Autres emballages en bois et leurs parties, à savoir, d'une part les emballages légers en bois déroulé (caissettes, cageots, cylindres, boîtes à fromages, etc...), et d'autre part, les tambours et tourets en bois pour câbles.
- 16.29 AUTRES OBJETS EN BOIS ; OBJETS EN LIEGE, VANNERIE ET SPARTERIE, pour les produits suivants :**
- 16.29.15 Pellets et briquettes de bois pressés ou agglomérés
- 38.32 RÉCUPÉRATION DE MATÉRIAUX TRIÉS ; MATIÈRES PREMIÈRES SECONDAIRES, pour les postes suivants :**
- 38.32.12 Récupération de matériaux non métalliques triés
- 38.32.13 Briquettes n.c.a. (produites à partir de plusieurs déchets industriels différents, etc.)
- 46.71 COMMERCE DE GROS DE COMBUSTIBLES SOLIDES, LIQUIDES ET GAZEUX ET DE PRODUITS ANNEXES, pour les produits suivants :**
- 46.71.11 Commerce de gros de combustibles solides
- 47.00 COMMERCE DE DÉTAIL, À L'EXCLUSION DES AUTOMOBILES ET DES MOTOCYCLES, pour les produits suivants :**
- 47.00.85 Commerce de détail de fioul domestique, de gaz en bouteilles, de charbon et de bois